

Manuel de géopolitique

## 10 - Les activités de transformation et de services

mercredi 26 août 2015, par [Patrice GOURDIN](#)

**Citer cet article / To cite this version :**

[Patrice GOURDIN](#), **10 - Les activités de transformation et de services**, *Diploweb.com* : *la revue géopolitique*, 26 août 2015.

**Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.**

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse [expertise.geopolitique@gmail.com](mailto:expertise.geopolitique@gmail.com).

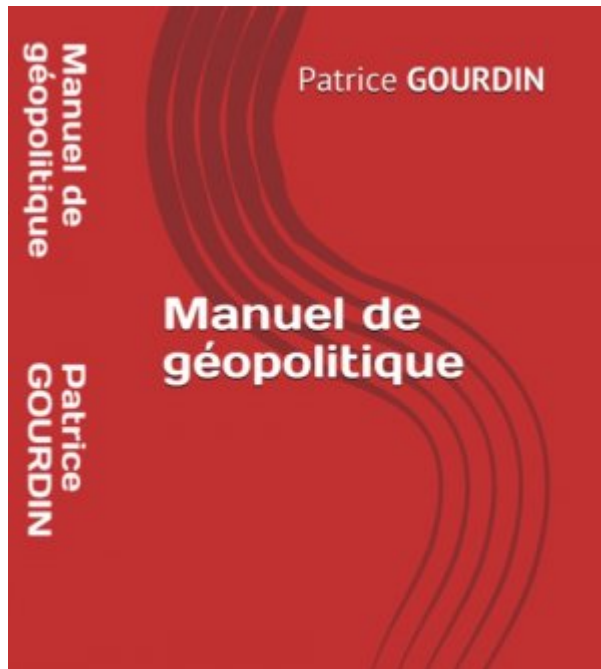
Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

**Les activités de transformation et de services participent des dynamiques d'un territoire, mais comment les étudier sous un angle géopolitique. P. Gourdin répond clairement. Extrait de son "Manuel de géopolitique", éd. Diploweb**

Certains territoires hébergent des activités qui engendrent les convoitises et les rivalités. Si l'agriculture et l'élevage ou l'extraction des matières premières minérales ressortissent aux richesses naturelles traitées plus haut, les centres de **commerce**, les régions **industrielles** et les concentrations de **services**, ainsi que les **réseaux** qui leur sont liés, participent d'une autre catégorie d'enjeux. L'importance de la localisation des activités économiques transparait dans l'attribution du prix Nobel d'économie 2008, à un spécialiste de cette question, l'Américain Paul Krugman. L'Académie royale suédoise l'a récompensé pour « avoir montré les effets des économies d'échelle sur les modèles du commerce international et la localisation de l'activité économique [1] ». Quant au *Rapport sur le développement dans le monde 2009* de la Banque mondiale, il s'intitule « Repenser la géographie économique » et il étudie les relations entre les facteurs spatiaux et le développement économique [2]. L'industrialisation de l'ouest et du sud des États-Unis démarra en grande partie grâce à l'implantation de firmes d'armement, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire. En outre, plusieurs dizaines de conurbations disséminées dans l'ensemble des États dépendent en totalité ou en partie de la présence d'une base militaire. Une part importante des élus américains se montre par conséquent très attentive à la politique de défense et d'armement (exportations comprises) du pays. À l'échelle française, l'annonce, en juin 2008, du déplacement et/ou de la fermeture d'installations militaires sur le territoire national suscita une vive émotion parmi les élus des collectivités locales et des circonscriptions touchées ou menacées. En procédant ainsi, le Président de la République rompait avec une longue pratique : celle de l'implantation d'activités industrielles et/ou de services par le biais de la localisation de certaines unités des armées. Il en avait parfaitement conscience et il prenait ses responsabilités : « il faut revoir maintenant l'organisation de nos soutiens. Il faut concentrer les implantations. [...]

En même temps, des mesures d'accompagnement seront mises en œuvre. Nous allons être inventifs pour compenser la fermeture ou le transfert des implantations militaires ; les territoires les plus fragiles seront accompagnés, j'en prends l'engagement. Les deux volets de ces mesures vous seront bientôt présentés. Mais que les choses soient claires, dans mon esprit, l'armée, cela assure la sécurité de la nation, pas l'aménagement du territoire. Et les militaires n'y sont pour rien si les décisions politiques n'ont pas été prises. Je sais parfaitement qu'avec le Premier ministre et le ministre de la Défense, nous serons confrontés à des manifestations et à des protestations. Mais qu'est-ce que l'on veut, une armée qui fait de l'aménagement du territoire et qui n'est pas opérationnelle ou une armée opérationnelle qui assure la sécurité des Français et une politique gouvernementale [...] au service de l'aménagement du territoire ? Il faut choisir et ce débat-là chacun sait que cela fait des décennies que nous le connaissons. Eh bien aujourd'hui, nous le tranchons. Et je le tranche et je l'assume [3] ».



Toutefois, les autorités ne devaient pas se sentir aussi assurées qu'elles le prétendaient. En effet, outre les engagements du Président de la République lui-même, le Premier ministre et le ministre de la Défense tentèrent, en juillet, de rassurer et annoncèrent un programme "d'accompagnement" pour aider les communes touchées à retrouver « un volume d'emploi et d'activité comparable à celui supprimé [4] ». En effet, une bonne partie des installations militaires se trouvent certes situées en fonction de critères stratégiques hérités de l'histoire, notamment sur les frontières sensibles comme dans le Nord et l'Est. Mais cela n'empêche pas les zones ainsi protégées de tirer également un parti économique et social de la présence des armées. Ajoutons que, la dimension stratégique important moins, d'autres localisations résultent de l'histoire économique et/ou politique. Les préoccupations d'aménagement du territoire, afin de stimuler ou de réanimer une région, tout comme les considérations électorales qui leur étaient souvent liées, se retrouvent dans la genèse de bon nombre d'implantations des armées.

Objets de concurrence, de raids ou de conquête durable, les grands **centres de commerce** ainsi que les principaux **axes commerciaux** figurent parmi les objectifs particulièrement prisés. Il s'agit tantôt de réaliser un riche butin, tantôt de s'emparer d'une source plus ou moins durable de revenus, gage de richesse et de puissance. Les cités des principales oasis d'Asie centrale engendrèrent (ou appartinrent à) des États importants durant les siècles d'activité de la *route de la soie* : Boukhara et Samarcande, par exemple. Les progrès technologiques réalisés dans la construction maritime permirent l'émergence de routes véritablement mondiales à partir de la fin du XVe siècle. Mais seuls quelques pays acquirent la capacité d'en user et la présence sur les océans devint un attribut de la puissance. Les efforts constants de la Russie, depuis le XVIe siècle, pour accéder aux mers chaudes résultent de ce constat. Avec le réchauffement climatique et la fonte des glaces de l'océan Arctique, Moscou caresse l'espérance de profiter bien davantage de la "route maritime du Nord", qu'elle contrôle intégralement [5]. Tous les États riverains s'intéressent aux possibilités de développement du transport par les grandes routes maritimes du Nord et les tensions apparaissent déjà entre eux. En outre, la fragilité du milieu polaire inquiète les défenseurs de

l'environnement qui redoutent les effets néfastes d'une intensification des activités dans la zone, tant sur les populations autochtones que sur les biomes.

Toujours s'imposa aux États la nécessité de **sécuriser** les routes commerciales dont ils dépendaient. Des tribus nomades pillaient les caravanes marchandes traversant les déserts d'Afrique et d'Asie ; pirates et corsaires ne cessèrent d'écumer les routes maritimes. Cela se produit encore aujourd'hui, notamment au large des côtes somaliennes et dans le détroit de Malacca. Dans un registre moins dramatique, les transports deviennent des enjeux politiques locaux, régionaux ou nationaux. Par exemple, dans les pays développés, un nombre croissant de personnes utilisent l'avion. Cela suppose la construction d'aéroports ou l'extension de ceux qui existent. Or, les riverains de ces infrastructures protestent contre les nuisances (en particulier sonores) qu'elles leur occasionnent et contre l'insécurité qu'elles génèrent. Tout projet de construction d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse suscite la rivalité entre les pouvoirs locaux pour la desserte des territoires qu'ils contrôlent et la protestation d'une partie des habitants menacés ou s'estimant menacés par le tracé. Les exemples récents de l'aménagement d'un tracé Lyon-Turin pour le ferroutage, du TGV Est ou de la ligne à grande vitesse Paris-Nice illustrent ce type de situation.

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, l'influence de l'Espagne, des Pays Bas, de la Grande-Bretagne, de la France ou des États-Unis, (a dépendu ou) dépend en partie, de leurs échanges avec le reste du monde. Clients et/ou fournisseurs, ils (furent ou) sont plus ou moins indispensables aux autres États, ce qui leur (conférait) confère une **influence** variable. Toutefois, ils en (subissaient) subissent également une en retour. En effet, chaque pays vend et achète tout à la fois, exerce et subit un effet par ses ventes et ses achats. Il peut refuser ou accepter de vendre ou d'acheter, favorisant ou pénalisant un ou plusieurs autres États, mais chacun d'entre eux peut agir de même. Il s'installe donc une **interdépendance**. Ainsi, depuis 1978, le développement économique de la **Chine** repose largement sur la fabrication de produits qu'elle vend au reste du monde. Elle retire de cette activité une influence non négligeable car elle couvre désormais certains besoins (des produits de consommation de masse à bas prix, par exemple). Mais cela la rend également vulnérable aux autres pays : si leurs marchés se rétractent sous l'effet d'une crise économique ou se ferment sous l'effet de réglementations (des normes de sécurité et/ou de qualité plus strictes que celles appliquées en Chine), voire du fait de l'insécurité du parcours emprunté, elle perd des débouchés et son activité s'en trouve ralentie, ce qui peut affecter sa stabilité sociale, voire politique [6]. À l'inverse, le développement économique rapide de la Chine suscitait un courant très important d'exportations à partir des pays industrialisés : ce pays émergent offrait d'appréciables débouchés. Le ralentissement de sa croissance réduit ces perspectives et nuit à l'activité de nombreuses entreprises japonaises, nord-américaines ou européennes.

Toutefois, l'interdépendance n'est pas symétrique : il s'établit des rapports de forces dont il résulte des inégalités. Selon la conjoncture économique, selon les ressources, selon les besoins, les forces et les faiblesses varient. Le vendeur de matières premières se trouve en moins bonne posture que le vendeur de biens d'équipements ; le vendeur de matériels de haute technologie l'emporte sur le vendeur de produits de consommation courante ; celui qui contrôle les capacités de transport, de stockage, et de commercialisation impose sa volonté à celui qui ne peut que vendre des concessions d'exploitation. Une part de l'inégalité Nord-Sud procède de cette réalité.

À l'ère du reflux des affrontements militaires directs entre pays industrialisés et du recul du recours à l'intervention armée comme moyen d'influence, la puissance dépend en partie de l'**accès** aux échanges et de l'implantation dans l'espace où ils se déroulent. Cet état de choses renouvelle l'importance du commerce. Et ce, d'autant plus que, depuis la fin de la *Seconde Guerre mondiale*, le commerce international connaît une croissance soutenue (les échanges furent multipliés par plus de 20 entre 1950 et 2008), source d'une part de plus en plus importante de la croissance économique. Cela résulte de la combinaison de quatre facteurs : l'amélioration constante des transports maritimes ("révolution des conteneurs") et aériens ainsi que des télécommunications ; l'abaissement des droits de douane ; la spécialisation des lieux de production (de biens matériels comme de biens immatériels) en fonction de leurs avantages comparatifs ; et l'augmentation du niveau de vie d'une partie importante des habitants de la planète, assortie d'une homogénéisation des styles de vie (qui favorise la standardisation d'un certain nombre de produits). Ainsi, les principaux ports et aéroports du monde se concentrent en Asie, en Europe occidentale et en Amérique du Nord, sur le territoire des États qui pèsent le plus dans le commerce international.

Depuis l'entrée dans l'ère industrielle, les principales **régions manufacturières**, ainsi que les **réseaux de transports** qui les alimentent et leur permettent de distribuer leur production, se trouvent (ou peuvent se trouver) au cœur des affrontements. Il s'agit d'un domaine éminemment complexe car les facteurs et les formes de localisation varient et varient encore considérablement. Les technologies - de production et de transport - et leurs progrès, l'évolution - dans le temps et dans l'espace - de la demande, l'état du commerce international, figurent parmi les principaux facteurs de localisation des activités manufacturières et des réseaux de transports. S'assurer l'utilisation et les revenus de grandes concentrations d'usines ainsi que de leurs moyens de communication conditionne en partie la **puissance** des États et le **rapport des forces** entre eux.

Surpasser la production de l'adversaire constitua, lors des deux conflits mondiaux du XXe siècle, un enjeu primordial. Entre 1941 et 1945, les États-Unis devinrent "l'arsenal des démocraties", tout en augmentant leur production de biens d'équipements et de consommation. Le communisme russe, puis ses émules d'Europe médiane, ne juraient que par l'industrie lourde. Ainsi, les bassins houillers ou métallifères virent éclore de gigantesques centres industriels (Ukraine orientale, Oural, Kouznetsk, par exemple). Durant la *guerre froide*, la capacité industrielle des deux blocs pesait fortement dans leur course aux armements, comme dans l'amélioration des conditions de vie, ce qui suscita un domaine supplémentaire de compétition. La société de consommation occidentale contrastait avec la société de pénurie de type soviétique et servait d'argument dans l'affrontement idéologique entre les deux "modèles" antagonistes. Cependant, dès les années 1960, aux États-Unis comme en Europe de l'Ouest, des voix s'élevèrent pour critiquer, voire remettre en cause le modèle de croissance adopté par les pays industrialisés de l'ouest. Pour autant, ils n'éprouvaient aucune sympathie pour celui mis en œuvre par les communistes. Ils reprochaient aux deux approches leur productivisme irrespectueux des conditions naturelles. Mais ce constat provoquait un autre débat : tenait-il d'un catastrophisme outrancier ou d'un pessimisme salvateur ? En dernière analyse, l'avenir de l'humanité se résumait-il à l'alternative Est ou Ouest, ou fallait-il réfléchir à de nouveaux modèles politiques et économiques, donc de nouvelles formes de pouvoir ?

Avec l'industrialisation, priver l'adversaire de ses centres de production et de leurs communications devint aussi important que de l'affamer et de l'immobiliser.

L'approvisionnement de ses forces militaires et la satisfaction d'une part croissante des besoins de sa population en dépendaient. L'utilisation du **bombardement** aérien stratégique, durant la *Seconde Guerre mondiale*, découlait de ce constat. Toutefois, hormis dans le cas japonais, ses performances laissèrent à désirer et demeurent aujourd'hui encore sujettes à controverse. En outre, le coût humain de ces opérations pour les populations civiles, encore amplifié par l'apparition de l'arme nucléaire en 1945, suscita un débat de nature éthique qui plaça les pouvoirs, civil comme militaire, dans une situation délicate.

Plus pacifique, mais très polémique, la question de l'**implantation** des activités industrielles suscite une gamme variée de conflits : protection de l'environnement, création ou sauvegarde d'emplois, développement régional ou local, en particulier. Souvent, ces préoccupations entrent en contradiction. L'arbitrage entre ces demandes contradictoires est toujours malaisé. Début 2009, la région de Haute-Normandie était durement frappée par le chômage consécutif au ralentissement de l'activité des industries automobiles. Le gouvernement annonça la mise en chantier d'une centrale nucléaire. Cette décision suscita la satisfaction des syndicats, qui voyaient les emplois créés, mais la colère des militants écologistes, hostiles à l'énergie nucléaire.

Cet exemple soulève la question des **reconversions** industrielles. Tout pays industrialisé juxtapose des branches ou des entreprises de pointe, dynamiques et des branches ou des entreprises anciennes, stagnantes ou obsolètes. Il se produit donc un mouvement continu de création, d'adaptation et de disparition. Depuis les années 1970, des pans entiers de l'activité manufacturière des pays entrés les premiers dans la *révolution industrielle* ont disparu ou considérablement diminué : charbonnage, sidérurgie, textile, chantiers navals, chimie, notamment. Il en résulta et il en résulte encore la modification de régions entières, comme le Nord et la Lorraine, en France, ou le Nord-Est des États-Unis, par exemple. En dépit de politiques de "reconversion" plus ou moins élaborées (construction automobile et ferroviaire pour remplacer l'extraction charbonnière et la sidérurgie dans le Valenciennois, par exemple), de nombreuses usines, fortement utilisatrices de main-d'œuvre, fermèrent. Le marché de l'emploi compte de nombreux chômeurs et le paysage comprend désormais de vastes "friches industrielles". Outre les drames humains provoqués, cela pèse sur la stabilité politique et sociale de régions entières. Les comportements électoraux se modifient tandis que la précarité et la délinquance augmentent [7]. L'ancien monde communiste éprouve, depuis les années 1980, d'immenses difficultés pour se moderniser et s'adapter. Vingt ans après la chute du système, des régions entières n'ont toujours pas achevé leur transformation. L'Ukraine orientale, par exemple, demeure largement dépendante du charbon, de la sidérurgie et de la métallurgie, ce qui la rend particulièrement vulnérable à la conjoncture économique mondiale et aux pressions russes [8].

Parmi les fermetures d'entreprises les plus médiatisées, se retrouvent de nombreuses opérations de "**délocalisation**" de la production vers d'autres pays. Par exemple, l'usine Continental de Clairoix, dans l'Oise, ferma à cause du ralentissement de la production automobile et des coûts de main-d'œuvre plus bas en République tchèque : la direction qualifiait le site de Clairoix de « site le plus cher du groupe [9] ». En fait, les pays destinataires offrent plusieurs avantages comparatifs : prix des matières premières ou de l'énergie, coût de la main-d'œuvre, fiscalité. La réorganisation des courants commerciaux et des flux financiers et de services permit à certains, depuis les années 1990, d'en tirer profit. Les études les plus récentes tendent à relativiser l'importance du phénomène : seuls 8% des pertes d'emplois

seraient liées aux seules comparaisons des coûts [10]. Autrement dit, les emplois supprimés disparaîtraient avant tout du fait de la restructuration des entreprises et de l'évolution des activités et cela se produirait indépendamment de la mondialisation.

Si les mutations économiques posent des problèmes, l'**implantation** des activités également. Les pays émergents offrent un vaste terrain d'étude. Ainsi, la Chine, avec son gigantesque barrage hydro-électrique des Trois Gorges. Comme Lénine, en son temps, résumait le communisme par la combinaison des soviets et de l'électricité, le Premier ministre (ex-ingénieur) Li Peng voyait dans cet ouvrage l'outil qui ferait entrer des millions d'habitants de la Chine de l'intérieur dans la modernité. Mais le volontarisme ne suffit pas et, la corruption aidant, l'affaire tourna au fiasco : déplacement forcé et massif de populations, paysannerie mécontente, parfois ruinée, villes vite et mal reconstruites, chômage accru et industrialisation en panne. La vitrine du régime se transforme en arrière-cour fort peu présentable [11]. En Inde, le groupe Tata se heurte à un singulier obstacle : après avoir annoncé le lancement prochain de la voiture la moins chère du monde, la Nano, il se trouve sans usine pour la produire. En effet, le 3 octobre 2008, les paysans de Singur (Bengale Occidentale) l'ont obligé à leur rendre les terres qu'il destinait à la chaîne de production de la Nano. Il faut dire que les autorités procèdent sans grand ménagement aux expropriations jugées indispensables à l'"intérêt général" et que les paysans indiens sont capables d'une forte mobilisation [12].

L'essor des **services** (entendus au sens de « transfert de savoir et de travail [13] ») accompagne le processus de mondialisation et d'urbanisation. Désormais, les territoires se dissocient en fonction de la présence ou non de services plus ou moins complexes et de leur intégration ou non aux réseaux et flux d'**informations** que génèrent et qui alimentent ces activités.

Lors de leur apparition, les moyens de télécommunications (télégraphe électrique en 1832, téléphone en 1876, ondes radio en 1888, télévision en 1925) étaient incompatibles. Avec les satellites de communications (1957) et les fibres optiques (années 1970), il est devenu possible de transmettre à la fois du son, de l'image et des données informatiques. Les progrès considérables accomplis depuis les années 1980 dans les domaines désormais conjoints de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel débouchèrent sur un véritable "révolution de l'information". Mais si le phénomène englobe la planète tout entière, il ne la couvre pas de manière homogène. Le thème de la "**fracture**" qui sépare ceux qui accèdent aux réseaux numériques et ceux qui n'y accèdent pas devient essentiel, tant dans les débats politiques internes aux États développés, que dans les relations internationales. En fait, la hiérarchie numérique se calque sur celle des nations :

« seules les principales villes du monde, et en leur sein les grandes entreprises, ont la capacité d'innovation, les ressources techniques et l'assise financière pour produire, organiser et contrôler les réseaux. [...] L'axe historique des liaisons téléphoniques transatlantiques reste une dorsale majeure (66% des flux) où les États-Unis occupent la place centrale (99% des flux interrégionaux transitent par l'Amérique du Nord). Les nœuds des réseaux publics ou privés permettant les interconnexions sont présents dans toutes les grandes agglomérations du Nord qui rassemblent aussi généralement les centres de stockage des données et les serveurs [14] ».

Largement mise en œuvre par des entreprises privées transnationales, la "révolution de l'information" fait que le contrôle des **opérateurs** et des **flux d'informations** revêt une importance capitale.

D'une part, elle pèse sur la **sécurité** des États. Les régimes dictatoriaux accordent la plus grande attention au contrôle des informations que leur population reçoit ou transmet. Ils pratiquent depuis longtemps la censure sur la presse ou le brouillage des radios émettant de l'étranger. Il leur fut nécessaire de s'adapter aux innovations technologiques : satellites, numérisation et réseaux câblés, qui permirent une diminution considérable des coûts et une couverture planétaire de l'information. Désormais, celle-ci est pratiquement diffusée en temps réel et à l'échelle universelle, sans nécessiter de lourdes installations réceptrices au sol. Créée en 1980, émettant en direction du monde entier à partir de 1985, la chaîne Cable News Network-CNN ouvrit la voie et plusieurs chaînes imitant son modèle apparurent à partir des années 1990. Citons, parmi les principales : BBC World Service (1992), Euronews (1994), Al Jazira (1996), France 24 (2005). L'influence qu'on lui prêta sur les événements donna naissance à l'expression "effet CNN", pour désigner une inflexion politique produite en réaction aux informations diffusées par une chaîne satellitaire. La loi sur la possession des antennes paraboliques apparaît ainsi comme un indicateur de liberté : les pays ignorant la démocratie encadrent aussi strictement que possible cette possibilité d'accès à une information dont ils n'ont pas la maîtrise [15]. Avec près de 1 400 000 000 d'utilisateurs en 2007 [16] (soit près de 21% de la population mondiale), l'Inter-Network, communément dénommé Internet, représente désormais un défi considérable, comme le montre l'exemple de la Chine communiste. Pour contrôler l'usage du réseau, Pékin a monnayé l'ouverture de son marché aux fournisseurs d'accès Yahoo, puis Google, contre la censure de certains mots-clés. Plus inattendu et fort habile politiquement, les autorités chinoises instrumentalisent Internet. Le contrôle étroit n'empêche pas toutes les informations de circuler. De ce fait, le pouvoir dispose d'un baromètre et d'un exutoire. D'un baromètre, parce qu'il peut connaître, sans les filtres habituels, les sujets de préoccupation des internautes (la Chine en compte environ 300 000 000) et leur avis sur ces problèmes. D'un exutoire, car les Chinois qui s'expriment sur le réseau, en interpellant les dirigeants suprêmes, les considèrent comme leurs garants légitimes [17]. Ils passent donc pour moins dangereux que ceux qui manifestent dans la rue ou font grève, voire veulent créer des organisations politiques. Quant aux démocraties, par leur ouverture même, elles s'avèrent également vulnérables. Des chaînes de télévision par satellite et des sites Internet hébergés hors de leur territoire servent à diffuser des informations fausses ou des opinions contraires à leurs valeurs. Les réseaux informatiques des services indispensables à la bonne marche des sociétés développées et à leur sécurité font l'objet de cyberattaques, comme celles que mena la Russie contre l'Estonie lors de la "crise du soldat de bronze" (printemps 2007), ou contre la Géorgie durant la guerre qui les opposa (été 2008). On peut également évoquer celles que la Chine et la Russie sont soupçonnées d'avoir dirigé contre les États-Unis [18]. La paralysie des systèmes de distribution électrique (la grande panne qui bloqua New York en 2003 demeure un cas d'école), de régulation des transports, de communications téléphoniques et numériques, comme les intrusions dans les réseaux de la défense et de la police, constituent désormais des risques majeurs, pris en compte dans les politiques de défense (la récente tentative de piratage d'informations relatives au chasseur américain F-35 en est la plus récente illustration rendue publique [19]) et de sécurité des États. Les réseaux terroristes, tout comme ils se servent d'Internet pour leur propagande et leurs opérations, ne négligent pas non plus ce type d'agression. Dans les conflits dissymétriques contemporains, le "faible" tente de contourner la puissance du "fort" en visant ses « vulnérabilités systémiques [20] ». Sur un mode à peine moins périlleux, les entreprises, dont dépend en partie la richesse des nations, font l'objet de menaces du même type qui peuvent mettre en difficulté leur stratégie et compromettre leur existence même. Une nouvelle



branche du renseignement, l'“intelligence économique” tente d'y remédier. Enfin, certains jugent que les libertés individuelles se retrouvent en péril, du fait de l'accumulation incontrôlée de quantités considérables de données personnelles par des entreprises privées ou les États. Le pouvoir, sous toutes ses formes, se joue désormais aussi sur Internet.

Les opérateurs et les flux d'informations jouent, d'autre part, sur l'**influence** des États. La croissance exponentielle et multidirectionnelle de Google, premier moteur de recherche mondial sur Internet pose la question du choix des sources et de la nature des informations (plusieurs milliards) diffusées. Entreprise privée fondée en 1998, Google suit une logique par définition différente de celle des États. Ces derniers ne maîtrisent qu'imparfaitement le contenu des sites Internet, ce qui ouvre la voie à de multiples opérations de déstabilisation par la désinformation, comme certains articles de l'encyclopédie en ligne Wikipedia le montrent. Invention d'origine européenne mais développée par les Anglo-Saxons, secteur dominé par des entreprises américaines, Internet diffuse des contenus très majoritairement rédigés en anglais, ce qui pose le problème de l'audience, voire de la pérennité des autres langues. La remise en cause de l'indépendance et de la diversité culturelles des nations s'en trouve encore accrue. Tout comme elles se trouvent menacées par le contournement des droits d'auteur et des rémunérations des entreprises du secteur de la création artistique. Ces services engendrent des emplois, ce qui constitue un enjeu qu'aucun pays ne peut négliger, surtout pas les plus développés, dans lesquels le tertiaire occupe la part la plus importante de la population active. En France, par exemple, le volume des services aux entreprises a été multiplié par huit depuis les années 1960.

Les restructurations et les délocalisations, évoquées au sujet des industries, affectent également les activités de services. Les changements d'implantation se font en direction des pays à bas salaires offrant de la main-d'œuvre qualifiée. Mais, mal connu, le phénomène demeure difficilement quantifiable. Il touche essentiellement trois activités : le développement des logiciels, les services aux entreprises (avant tout les centres d'appel) et le traitement de données [21]. Une partie de l'activité de recherche et développement (R & D) connaît un début de relocalisation vers ces pays à bas salaires. 980 firmes multinationales ont un laboratoire de recherche en Chine, mais il importe de souligner que ce dernier travaille alors surtout à destination du marché chinois. En revanche, les 225 firmes mondiales disposant d'un centre de R & D en Inde visent les marchés mondiaux [22]. En outre, à partir d'un certain niveau de qualification, l'on observerait une hausse rapide des salaires dans les pays initialement moins chers, ce qui tendrait à relativiser, sinon disqualifier, un des principaux “avantages comparatifs”.

Les flux et les réseaux sillonnant l'espace mondial provoquent le développement ou l'émergence de **lieux concentrant** l'essentiel de la production, du transit et de la consommation d'objets matériels et immatériels. Là se trouve la majeure partie des capitaux, de la main-d'œuvre, des moyens de production et de distribution, des outils de gestion et de diffusion, des institutions de recherche-développement et de formation. Il s'agit avant tout de grandes métropoles, pour la plupart concentrées en Asie, en Europe occidentale et en Amérique du Nord :

« Les villes mondiales de premier rang comme New York, Paris, Londres ou Tokyo, concentrent les sièges des plus grandes entreprises, les plus grandes universités, les réseaux de médias les plus importants et les principales places boursières que ce soit en termes de capitalisation, de nombre de sociétés cotées ou de valeur des actions échangées. Elles sont les mieux connectées

au reste du Monde en termes de réseaux de télécommunications et de transports. Leur population et leur richesse sont équivalentes à celles de petits pays. [...] C'est dans l'ensemble des villes mondiales connectées en réseau que sont produits et échangés la plupart des objets immatériels de l'information sous toutes ses formes. C'est aussi dans ces grandes métropoles que sont en grande partie produits les biens manufacturés, notamment dans les agglomérations de l'Est de la Chine comme Shanghai ou Shenzhen [23] ».

Tout dans la répartition et l'organisation des activités non liées aux matières premières et à l'agriculture conforte l'analyse que faisait Olivier Dollfus dès 1990 : un « archipel métropolitain [24] » structure le monde :

« Les centres nerveux du système Monde sont aussi ceux qui drainent les richesses : innovation (du lancement des modes à la mise au point de nouvelles technologies), pouvoir d'imposer des normes de fabrication et fabrication des prix mondiaux sont les trois éléments principaux de définition de ces pôles qui bénéficient de l'accumulation du capital. On peut leur adapter la définition de l'Europe donnée par Paul Valéry : *“le plus intense pouvoir émissif uni au plus intense pouvoir absorbant”*. Ces pôles mondiaux s'identifient largement à des villes majeures, à de grandes capitales politiques ou à quelques métropoles économiques, qui ont su provoquer une hyperconcentration de fonctions directrices ; ils sont les lieux de la résurgence ou de la révélation des flux les plus invisibles (argent et information), les lieux de la convergence de produits les plus divers, ainsi que les lieux privilégiés de l'échange international et de la formation des prix. De la concentration de ces fonctions directrices et de leur centralité dans les réseaux mondiaux, les grands pôles sont à même d'être à la fois des places majeures de la réception et de l'émission des grandes influences. [...] La dynamique de ces pôles mondiaux ne se limite pas à recevoir et à émettre des flux de tous types. Ils construisent leur puissance dans la mesure où ils organisent à leur profit des flux dissymétriques, en recevant plus qu'ils ne renvoient dans leur périphérie. Ils ne se bornent donc pas à organiser un brassage de flux dans leur mouvance, mais témoignent d'une capacité à s'auto-développer de manière durable grâce à une attraction cumulative des éléments de la richesse : hommes, emplois, capitaux, informations. Et plus la puissance d'un centre augmente, plus le drainage de ressources dans un rayon plus large devient nécessaire [...] [25] ».

Avec l'amélioration des conditions de vie d'une partie de la population mondiale, un nouveau secteur d'activité se développe rapidement depuis les années 1960 : le **tourisme**. Au XIXe siècle, lors de sa naissance en Grande-Bretagne, il ne concernait qu'une frange privilégiée de la société : l'aristocratie. Par mimétisme, une partie de la riche bourgeoisie le pratiqua à son tour. Il se diffusa un peu plus largement avec les congés payés (1936, en France, par exemple). Mais il ne devint un loisir et une industrie de masse (842 000 000 de touristes dans le monde en 2006) que lorsque les *Trente Glorieuses* eurent assuré, dans les pays occidentaux industrialisés, le bien-être de base au plus grand nombre. Toutefois, le phénomène ne touche pas tout le monde et aujourd'hui encore, une part significative des habitants des pays les plus riches ne partent jamais en vacances : entre 30% et 50% des Français selon les années, par exemple.

Même si, en théorie, le monde entier est accessible, le tourisme se concentre sur quelques espaces, ce qui limite les flux à quelques grands axes. L'accès à ces derniers et leur sécurité forment un enjeu considérable. Les principales régions d'accueil sont l'Europe occidentale, les États-Unis et la Chine. Logiquement, les flux essentiels relient ces trois pôles, avec une nette prépondérance pour celui reliant, dans les deux sens, l'Europe occidentale et les États-Unis

(75% du total des déplacements touristiques dans le monde). Dans ces trois pôles, quelques aires seulement attirent les touristes (côte et îles nord méditerranéennes, grandes capitales européennes, cœur des Alpes, Floride, Californie, New York, Washington, La Nouvelle Orléans, Disneyland, Las Vegas, chutes du Niagara, Grand Canyon, Pékin, Shanghai, Xian, avant tout) ce qui crée des déséquilibres internes considérables : il existe des régions touristiques et d'autres qui ne le sont pas. Mais selon quels critères ? Il semble que l'on se trouve en présence d'un modèle à deux facettes : d'une part, la quête du pittoresque et le pèlerinage culturel hérités du XIXe siècle, d'autre part, le loisir à base de soleil, de sable et d'eau. La répartition spatiale s'en trouve largement influencée. Les enjeux économiques et politiques sont tels, que les territoires n'entrant pas dans ces catégories tentent d'attirer par d'autres biais, l'imagination n'ayant alors plus de limites. Dans certains cas, ils cherchent à valoriser un aspect intéressant mais méconnu (site naturel, patrimoine culturel, gastronomie, *etc.*), dans d'autres, ils essayent de surmonter leur(s) handicap(s) en créant une attraction (parcs de loisirs dans les régions isolées ou économiquement sinistrées, par exemple).

Dans la mesure où il occupe et modifie une partie croissante de certains territoires, le tourisme intéresse la géopolitique à plus d'un titre.

En premier lieu, il impose des choix en matière d'**aménagement** du territoire. Notamment la question de la taille et du financement des équipements collectifs se pose. Dans les zones touristiques méditerranéennes de l'Europe, la concentration de population la plus forte se produit en été, saison chaude et sèche. L'approvisionnement saisonnier en eau, comme la disposition de systèmes gigantesques de collecte des déchets et d'assainissement des eaux pèse sur une population locale bien moins nombreuse. En zone alpine, l'adaptation aux sports d'hiver pose le même type de problèmes. La répartition de la charge financière et la confiscation d'une partie de l'espace constituent un thème important du débat politique local et ce dernier, pour des sites particulièrement connus, intégrés au "patrimoine", se répercute au niveau national.

Ensuite, le tourisme peut entrer en **rivalité** avec d'autres activités : sports d'hiver et agriculture de montagne, navigation de plaisance et pêche maritime, par exemple.

De plus, certaines **spoliations** peuvent se produire : expropriations, spéculation immobilière, présence mafieuse, par exemple. Ainsi, les nationalistes corses dénoncent, depuis les années 1970, les atteintes à l'intégrité de leur île. Ils s'attaquent, notamment à certains programmes immobiliers.

Enfin, le tourisme pose de plus en plus de problèmes de **sécurité**. Plus ou moins dangereuses, plus ou moins bien pratiquées, plus ou moins sérieusement encadrées, certaines activités connaissent un accroissement des accidents liés à leur pratique : plongée sous-marine, plaisance, randonnée, alpinisme, en particulier. Le coût des interventions et des soins augmente considérablement et pose la question de sa prise en charge ou non par la collectivité. Activité lucrative et contribuant au rayonnement d'un État, le tourisme constitue une cible de choix pour tout groupe désireux de porter atteinte aux intérêts et à l'image d'un pays ou, du moins, de son gouvernement : mafias, guérillas, terroristes, voire puissance étrangère. En outre, dans le cas particulier des islamistes radicaux, intervient une raison politico-religieuse : éradiquer toute influence occidentale et chrétienne. Les actions qui revêtirent le plus grand retentissement furent précisément le fait de mouvements de cette

mouvance à l'encontre de touristes occidentaux (mais on relève également des victimes parmi les populations locales) dans des pays très fréquentés. En première place figure l'Égypte (Le Caire, 1993, 1996, 1997, 2005 et 2009, Louxor, 1997, Taba et Ras Chetane, 2004, Charm el-Cheikh, 2005, Dahab, 2006), qui cumule l'alliance avec les États-Unis et le traité de paix avec Israël. Elle est suivie par la Turquie (Kusadasi, 2005, Istanbul, Marmaris et Antalya, 2006) et l'Indonésie (Bali, 2002 et 2005, Djakarta, 2003). Par comparaison, la Tunisie (Djerba, 2002) et le Maroc (Casablanca, 2003) semblent relativement protégés. Ils frappèrent également dans des pays moins courus, par exemple en Mauritanie (2007) ou en Arabie Saoudite (Riyad, 2003, 2004 et 2007, Yanbu et al-Khobar, 2004). On le voit, la violence contre les touristes prend une dimension non négligeable. Ajoutons les prises d'otages dans lesquelles les touristes fournissent une monnaie d'échange particulièrement prisée, notamment les plaisanciers capturés par les pirates somaliens, comme l'affaire du *Tanit* le rappela en avril 2009 [26], ou les voyageurs "retenus" par certaines tribus yéménites en conflit avec le gouvernement de Sanaa.

Copyright 2015-Gourdin/Diploweb.com

---

## P.-S.

Docteur en histoire, professeur agrégé de l'Université, Patrice Gourdin enseigne à l'École de l'Air. Il intervient également à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Membre du Conseil scientifique du Centre géopolitique, l'association à laquelle le *Diploweb.com* est adossé.

---

## Notes

[1] . Cypel Sylvain, « Nobel : Paul Krugman, analyste de la concurrence "imparfaite" » Le Monde, 15 octobre 2008.

[2] . Banque Mondiale, « La Banque mondiale dresse la carte de la géographie locale et mondiale et plaide en faveur d'une intégration plus poussée », Communiqué de presse n° 2009/12/DEC (<http://web.worldbank.org/2XMJJQJ2L0>).

[3] . Sarkozy Nicolas, Discours sur la défense et la sécurité nationale, 17 juin 2008.

[4] . Ministère de la Défense, Modernisation de la défense. Présentation, notamment pp. 36-42.  
[http://www.diact.gouv.fr/IMG/Fichiers/Dossier%20de%20presse%20intégral\(1\).pdf](http://www.diact.gouv.fr/IMG/Fichiers/Dossier%20de%20presse%20intégral(1).pdf) .

[5] . Borgeron Scott G. « The Great Game Moves North », Foreign Affairs, March-April 2009.

[6] . La Grange (de) Arnaud, « La crise attise le ressentiment social en Chine », Le Figaro, 14 novembre 2008 ; « Chine : l'exode de 20 millions de chômeurs », Le Figaro, 2 février 2009.

[7] . Giblin Béatrice (sous la direction de), Nouvelle géopolitique des régions françaises,

Paris, 2005, Fayard, 976 p.

[8] . Stern David, « Depression Sweeps Eastern Ukraine », The New York Times, April 8, 2009.

[9] . « Continental : 1 100 salariés menacés en Picardie », Le Figaro.fr, 28 février 2009).

[10] . Rapport annuel 2007 de l'Observatoire européen des restructurations (<http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2007/68/en/1/ef0768en.pdf>).

[11] . « Le Yangtsé fait trembler la Chine », Le Figaro, 6 novembre 2007.

[12] . Bouissou Julien, « Les paysans indiens, plus forts que Tata », Le Monde, 9 octobre 2008.

[13] . Lévy Jacques et Lussault Michel, op. cit., p. 834.

[14] . Durand Marie-Françoise (et alii), Atlas de la mondialisation. Comprendre l'espace mondial contemporain, Paris, 2008, Les presses de Sciences Po, p. 63.

[15] . Markoff John, « Iranians and Others Outwit Net Censors », The New York Times, May 1, 2009.

[16] . chiffres de l'Union internationale des télécommunications, consultés le 14 avril 2009 (<http://www.itu.int/ITU-D/ICTEYE/Indicators/Indicators.aspx>).

[17] . Haski Pierre, « Chine : émeutes pour la justice en direct sur Internet », Rue89, mis en ligne le 29 juin 2008. Pierre Haski, qui fut le correspondant en Chine du quotidien Libération entre 2000 et 2006, a publié un très stimulant ouvrage sur le sujet : Internet et la Chine, Paris, 2008, Le Seuil, 120 pages.

[18] . Lema Luis, « Les États-Unis vulnérables face aux cyberattaques », Le Temps, 11 avril 2009.

[19] . Hugues Bastien, « Inquiétante attaque de hackers contre le Pentagone », Le Figaro, 21 avril 2009.

[20] . Pour reprendre l'expression utilisée par Arnaud de La Grange et Jean-Marc Balencie dans Les guerres bâtarde. Comment l'Occident perd les batailles du xxie siècle, Paris, 2009 [1e édition : 2008], Perrin, 184 pages.

[21] . Besson Fabien et Durand Cédric, « Les délocalisations de services. Quels enjeux pour les politiques publiques », communication au colloque État et régulation sociale, Paris, 11, 12 et 13 septembre 2006 ([http://matisse.univ-paris1.fr/colloque-es/pdf/articles/besson\\_durand.pdf](http://matisse.univ-paris1.fr/colloque-es/pdf/articles/besson_durand.pdf)). Consulté en avril 2009.

[22] . « Recherche & Développement » in Bost François (et alii), Images économiques du monde 2009, Paris, 2008, A. Colin, pp. 20-22.

[23] . Dumont Marc, « La mondialisation de l'urbain », ibidem, p. 216.

[24] . « Mondes nouveaux » in Brunet Roger (sous la direction de), Géographie universelle, Paris, 1990, Hachette-Reclus, p. 524.

[25] . Ibidem, pp. 438-439.

[26] . Chayet Delphine, « Somalie : l'armée avait alerté les plaisanciers français », Le Figaro, 8 avril 2009.